



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 14 mai 2008

CS - 3.07

Compte rendu de la réunion de Bureau
du 2 avril 2008

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le bureau en exercice durant la précédente mandature s'est réuni le 2 avril 2008.

Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est rendu compte au Comité Syndical des décisions prises lors de ce bureau.

A l'UNANIMITE le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les décisions prises lors de ce bureau

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 14 mai 2008, ladite délibération ayant été affichée par extrait le **19 MAI 2008** conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le **19 MAI 2008**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI

